L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 11 JUILLET 1880. 53me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE. 11 JUILLET 1880.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

POUR PRÉSIDENT :

WINFIELD SCOTT HANCOCK,

DE LA PENNSYLVANIE.

POUR VICE-PRÉSIDENT :

WILLIAM H. ENGLISH,

DE L'INDIANA.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN (LUNDI).

Par Stern & Co., dans leurs salles d'encan, bottes, souliers et brodequins.

L'arrêt de la Cour Suprême met à bas le Syndicat.

D'après les termes de l'article 69 de la Constitution, la Cour Suprême ne pouvait moins faire que de maintenir en place les officiers nommés par le gouverneur Nicholls, la nomination de leurs remplaçants n'ayant pas été confirmée par le Sénat. Cet article 69 est formel, et dit positivement que le Gouverneur aura le pouvoir de remplir les vacances en accordant des commissions qui expireront à la fin de la session prochaine. Mais il ajoute cette clause "qu'aucune personne qui aura été nommée pour une place et rejetée ne sera nommée à la même place après l'ajournement du Sénat," et aussi cette autre clause terminant l'article 69 "que l'abstention du gouverneur d'envoyer au Sénat le nom de toute personne désignée par lui pour remplir une place, comme il y est pourvu par cet article, *équivaudra à un rejet*."

Voilà qui est clair, positif et impératif, et la Cour Suprême ne pouvait se prononcer contre cet article, à moins de vouloir le traiter, du haut de sa grandeur, comme elle a traité l'article 209 établissant un maximum pour les taxes municipales. Il est vrai qu'il y avait eu une décision du juge Houston, portant que les commissions, signées par le Gouverneur Wiltz et dont les nouveaux officiers étaient nantis, leur donnaient droit à occuper les places auxquelles ils avaient été nommés, et que le juge en avait ainsi ordonné.

Mais, par contre, le juge Rodgers, d'une autre cour de district de la ville, avait décidé que les nominations faites par le gouverneur Wiltz étaient inconstitutionnelles, comme n'ayant pas été faites avec l'avis ou l'assentiment du Sénat, et c'est cette dernière décision que la Cour Suprême a confirmée. Par conséquent, l'ordre de confirmation du juge Houston est nul, et les nouveaux officiers, partout où ils peuvent se trouver, doivent rendre leurs places aux anciens, et sans même qu'il y ait pour eux la moindre chance d'y rentrer, quand même le Sénat serait assemblé, puisque l'article 69 de la Constitution, dit : "que *l'abstention du Gouverneur d'envoyer ses nominations au Sénat, équivaudra positivement à un rejet.*" Ces mêmes officiers, au sujet desquels la condition de confirmation n'a pas été remplie, ne peuvent donc être renommés, et ils perdent leurs places définitivement et irrévocablement, tout comme si leurs noms eussent été présentés au Sénat et rejetés pour valable cause.

Ce n'est pour nous, vis-à-vis de ces officiers dégommés, ni un sujet de joie ni un sujet de plainte ou de regret, les anciens comme les nouveaux étant tous de bons démocrates et ayant tous des titres égaux à l'exercice de leurs fonctions. Mais il y a ici pour nous matière à contentement pour un fait unique, le fait de la nomination sans l'avis et l'assentiment du Sénat, des membres du syndicat pour le règlement, la liquidation, et l'administration de la dette publique de la ville. Ces membres, ne succédant à personne, sont une nouvelle création d'officiers sans salaire, et dont le remplacement ne peut être désiré que par une masse de gens parfaitement à l'abri de tout reproche, les contribuables. Les contribuables demandent que ces officiers fassent place à d'autres parce qu'ils ne les jugent pas propres à remplir convenablement les importants devoirs qui leur ont été dévolus par la Législature. Le défaut de salaire ne les dispense pas de la confirmation du Sénat. Ils occupent une place officielle, ministérielle qui plus est, et ils sont investis d'un grand pouvoir. Ils viennent de la montrer en obligeant les autorités municipales à vendre au comptant un droit de passage pour un chemin de fer de rue, et à leur remettre le montant de la vente. Ils ont la disposition de toute la taxe affectée au service ou au rachat de la dette publique ; ils ont encore l'autorité d'échanger, de racheter ou de retirer les bons qui seront présentés à la liquidation, ou de les rejeter s'ils les jugent frauduleux ou invalides ; tout membre du syndicat pourra soulever cette objection, et une seule opposition suffira pour empêcher la conversion.

Il est vrai que le porteur de titres disgraciés pourra en appeler aux tribunaux et revenir à la charge, si les tribunaux trouvent ses titres valides. Mais on sait qu'en pareille matière, une première décision de financiers aussi habiles et aussi experts que MM. Kennedy, Oglesby et Phelps, jetterait une grande défaveur sur la cause du porteur de ces titres, et que très probablement il la perdrait devant les tribunaux. Les membres du syndicat ont encore à faire une répartition du reliquat de la taxe entre tous les porteurs de bons reconnus constitutionnels et valides, quand même ces bons n'appartiennent pas à la catégorie des bons à prime, et ils devront faire cette répartition au pro rata de la somme de ces bons, pro rata établi sur la quotité du reliquat.

Voilà de grands pouvoirs, à coup sûr, et nous sommes étonné que la législature n'ait pas pensé à exiger de ces officiers un cautionnement en rapport avec l'importance de leurs devoirs et en rapport aussi avec l'importance des sommes qui seront mises à leur disposition. Il faut supposer que la législature n'a pas exigé ce cautionnement en considération de la gratuité de la fonction. Le législateur a pensé qu'il ne fallait pas user de trop de sévérité envers des hommes dont les services ne sont pas salariés. Cependant la loi fait peser sur eux une responsabilité très grave. L'article 7 dit en propres termes que ce sera un cas de félonie punissable, sur conviction, par une amende de cinq cents piastres au plus et par un emprisonnement aux travaux forcés de dix ans au plus, pour l'agent fiscal ou pour tout membre du bureau de liquidation de la dette de ville, de détourner de la voie légitime ou de mal employer ou mal appliquer toute portion du fonds de la dette ou du fonds de l'intérêt, ici établi, suivant les termes de la présente loi.

Cette loi sur la liquidation de la dette de ville n'est pas parfaite, ainsi que nous l'avons déjà démontré plusieurs fois. Elle renferme des contradictions qui embarrassent très fort les membres du bureau de liquidation, les avocats, et les cours en dernier lieu. Elle dit, par exemple, qu'elle ne touche en rien au plan des bons à prime, et que les porteurs de ces bons pourront, si cela leur convient, continuer à en courir les chances. Mais elle dit aussi que le bureau de liquidation devra rejeter toute obligation de la ville qu'il jugera frauduleuse ou invalide ; elle dit même que l'objection d'un seul membre suffira pour faire rejeter une obligation de cette sorte, ce qui implique la nécessité d'examiner une par une, toutes les dettes qui composent le fonds des bons à prime, chose qui n'a jamais été faite et qui n'a jamais été soumise aux tribunaux. Les tribunaux ont bien décidé jusqu'à ce jour que la loi des bons à prime était valide, mais ils ont gardé le silence sur la validité des titres admis à la conversion et qui en forment le capital. La conversion a commencé sous l'administration du maire Pilsbury, et l'on sait que cette administration a tout accepté, les bons titres comme les mauvais, sans même se douter qu'il put y en avoir de mauvais, et sans avoir eu l'idée d'en soumettre aucun à l'appréciation des tribunaux.

Mais si l'administration Pilsbury n'a pas eu cette idée, est-ce une raison de croire que tous ces divers titres étaient légaux et valides ? L'administration Pilsbury qui a sollicité cette conversion de dette de la Législature de 1876, ne s'est pas même conformée aux prescriptions de la loi votée sur sa demande, car la loi des bons à prime parle des obligations valides seulement, et non des obligations véreuses, lesquelles devaient être nécessairement exclues du bénéfice de la conversion.

Ce triage n'ayant jamais été fait, le syndicat aurait à le faire, et ce devrait être son premier devoir. Mais comme la plupart des hommes qui le composent se sont montrés en tout temps les défenseurs constants et énergiques du système, et comme sur ce point, ils n'ont, jamais que nous sachions, élevé une objection qui ne fut dans l'intérêt exclusif de tous les créanciers sans exception aucune, il est naturel de la part de ceux qui supportent le poids de ces désastreuses opérations, d'en demander la révision, soit en vertu de la loi de 1876, soit en vertu de la loi de 1880 ; il est très naturel encore de leur part de demander que le syndicat soit composé différemment, pour que cette révision soit faite dans l'intérêt de toute la communauté payante, et non pour l'unique bénéfice de ceux qui ne payent rien, et qui veulent au contraire qu'on leur paye tout.

La communauté payante a donc le droit d'exiger que le syndicat pour la liquidation de la dette de ville, soit composé en majorité d'hommes représentant la propriété foncière ainsi que l'intérêt de tous les administrés sujets à contribution. Cette justice là ne peut être refusée à la communauté, et comme la composition du syndicat n'a pas reçu la confirmation du Sénat, les hommes qui en font partie n'ont pas plus le droit d'y rester que les maîtres de port, les inspecteurs de farine, de foin, des poids et mesures, et autres officiers, n'ont le droit d'exercer leurs fonctions, en l'absence de cette formalité recommandée expressément par l'article 69 de la constitution qui est aujourd'hui notre loi fondamentale.

Recensement de l'industrie.

Un nouveau recensement, le recensement de l'industrie, commencera demain lundi, 12 du courant. Celui qui vient de finir n'avait pour but qu'une énumération des habitants. Il s'agit maintenant de faire le relevé des établissements industriels, en comprenant dans ces termes toutes les fabriques, toutes les manufactures qui rendent au moins cinq cents piastres annuellement, et qui emploient plus d'un ouvrier.

Tout industriel est invité à déclarer franchement le nombre de bras qu'il occupe dans sa manufacture. Ce n'est pas pour taxer personne, maître ou ouvrier, que le Congrès a ordonné cette opération de statistique, c'est uniquement pour savoir l'état réel de l'industrie aux Etats-Unis, chose d'extrême importance pour une autre fabrication de premier ordre et qui intéresse tout le monde, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, la fabrication des lois.

Des feuilles en blanc seront laissées dans tous les établissements, et chaque industriel aura à les remplir pour que le préposé au recensement les trouve toutes prêtes quand, quinze jours après, il fera sa seconde visite. Il faudra mentionner le nom de la corporation, de la compagnie ou de l'individu produisant le revenu, le nom de la manufacture ou du produit, le capital mis dans l'entreprise, le nombre de mains employées, le sexe et l'âge des ouvriers, les garçons au-dessus de 16 ans, les filles au-dessus de 15 ans, la moyenne des gages de la journée, le montant total des gages pendant l'année, les mois pendant lesquels il y a suspension, la valeur du matériel employé, y compris les fournitures et le combustible, la valeur du produit, y compris les produits extraordinaires et les réparations, la rivière ou le courant d'eau, si l'eau est la force motrice, la hauteur de la chûte, les instruments mis en jeu, la force du chevaux, le nombre des bouilloires, le nombre des machines.

L'énumération comprendra non seulement les grandes fabriques, mais encore les ateliers, les travaux mécaniques, le ferrage des chevaux, les établissements de tonnellerie, de charronnage, de charpentage, de menuiserie, de cordonnerie, machines à coudre, fabriques de corsets, de vêtements. Les frais de surintendance, le loyer, le fret des marchandises envoyées au marché et les dépenses générales ne seront pas compris dans le matériel. Il ne faudra mentionner que les bouilloires et les machines qui peuvent rendre service. Ces informations devront être données avec précision et avec le plus d'exactitude possible.

M. James S. Zacharie est l'officier préposé au recensement de l'industrie dans le Second District. C'est un homme très connu, poli, courtois, parlant anglais et français et d'une compétence parfaite pour ce travail de statistique. Les personnes qui auraient à donner de plus amples informations pourront s'adresser au colonel E. A. Deslonde, préposé en chef, rue Carondelet, No. 9, où est situé le bureau général de recensement.

Feu d'artifice.—Une exhibition pyrotechnique sera lieu, autrement dit, un feu d'artifice sera lancé au Fort Espagnol, mercredi prochain, à huit heures et demie du soir, par l'habile professeur George W. Weingart. Au dire des personnes qui, sous la direction du professeur, travaillent aux préparatifs de cette exhibition, il n'aura jamais été donné à la population de notre ville, d'assister à pareille spectacle. Les pièces, au nombre de seize, ont été fabriquées par les célèbres artificiers Detwiller et Street, de New-York ; la première représentera "l'Arbre de la Liberté" et la dernière "Gambrinus." Celle-ci sera de toute magnificence ; le roi assis, à son côté, ayant un baril de cet excellent liquide jaune mousseux qui fait les délices de tant de gens, et tenant à la main une coupe sur laquelle se liront les mots : "Good Luck."

Avis aux fumeurs du tabac de la marque "Remembrance."—M. Castillo offre, sous ce nom à son grand établissement de la rue du Canal, No 142, la meilleure qualité de tabac qui se puisse fumer. La marque est fabriquée spécialement pour lui, et ne se vend qu'au No 142 de la rue du Canal.

"Can't get away"—N'oubliez pas de faire une excursion sur le magnifique et si rapide vapeur Sunbeam.

Les Weed Warrants.—Le Bureau de liquidation a rappelé hier le vote qu'il avait donné, seulement à la majorité d'une voix, pour admettre à la conversion les Weed Warrants émis en 1872. Ces warrants étaient frauduleux et avaient été déclarés non valides par un arrêt de la Cour Suprême en mai 1879. Par conséquent, la fraude échoue une seconde fois et il faut espérer qu'il n'en sera plus question. L'association des contribuables avait passé à cet égard les résolutions ci-après :

Nlle-Orléans, 10 juillet 1880.

Dans un meeting de l'association des contribuables les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Résolu qu'un comité de trois soit nommé pour se rendre auprès du gouverneur par interim et auprès de l'avocat-général, pour s'informer s'ils ont l'intention de prendre quelque mesure pour empêcher la mise à exécution de la résolution du Bureau de conversion à l'égard des Weed warrants, s'élevant à plus de $32,000, et, dans l'affirmative, pour savoir quelle mesure ils comptent prendre.

Résolu que cette association proteste respectueusement contre la conversion desdits warrants et que cette protestation soit communiquée aux dits officiers, par l'intermédiaire dudit comité.

Résolu en outre qu'une copie de ces résolutions sera adressée à chaque journal quotidien de la ville.

Pour copie conforme,
EDWD. DUBRIVE JR.,
Secrétaire.

Nous avons appris que le comité de trois avait fait la démarche et que le Gouverneur par interim, M. McEnery, a répondu que l'ordre avait été rescindé par le Bureau de liquidation et que la conversion n'aurait pas lieu. Il a ajouté que si le porteur de ces bons se livrait à quelque autre tentative judiciaire, il aurait soin d'en avertir immédiatement l'association des contribuables.

Cette affaire met en relief l'association dont l'utilité et l'influence ne seront plus contestées de personne. Nous espérons qu'elle aura le même succès contre les Baby Bonds, et que ces deux leçons ne seront oubliées ni par les autorités de ville qui auraient dû prendre elles-mêmes l'initiative prise par les citoyens, ni par les audacieux tripoteurs qui tachent d'abuser des tribunaux pour pressurer le trésor de ville ou le trésor d'Etat.

THÉATRE DE L'OPÉRA.
Saison 1880-81.

Les nouvelles d'Europe nous annoncent que M. G. DE BEAUPLAN a fait à Paris les engagements suivants :

M. ESCALA, (Fort 2me Ténor), a tenu l'emploi à Paris au Théâtre Lyrique et à La Haye, avec grand succès.

MLLE DELPRATO, (Forte chanteuse Falcon), artiste d'une grande réputation.

M. MOLINAT, (Grand Premier-Rôle : Drame et Comédie), déjà avantageusement connu par le public du dimanche. M. Molinat était à la Nouvelle-Orléans il y a quatre ans.

MLLE JULIETTE CLARENCE, (Jeune-Premier-Rôle de Drame et Comédie) ; actrice très connue du public et dont les grands succès sont de fraîche date pour les habitués de l'Opéra.

M. de Beauplan est en ce moment en Italie pour acheter tout le matériel de l'AIDA. Il rapportera de chez le "Maëstro Verdi" une photographie du grand musicien Italien, pour le foyer de l'Opéra de la Nlle-Orléans. Des costumes pour les Ballets des opéras de : —Faust, l'Africaine,—La Juive et le Trouvère, ont été commandés.

N. B.—Nous lisons dans le "Gaulois" de Paris du 18 juin 1880 :

"Nous n'entendrons décidément pas à l'Opéra le Ténor TOURNIÉ que M. Vaucorbeil était allé entendre au Hâvre. Tournié vient, en effet, d'être engagé à de très belles conditions pour le Théâtre de l'Opéra à la Nlle-Orléans."

Concert.—Une grande réunion musicale des élèves de Mlle Corain a eu lieu le 17 mai dernier à Paris, sous la présidence de M. de Ste-Rose, et nous voyons figurer dans le programme qui nous a été adressé, deux morceaux de M. H. Rolling, notre éminent professeur de musique, la "Voix de la Nuit" et "La Marche Triomphale". Ces deux compositions ont obtenu le plus grand succès. La dernière est encore inédite ici à la Nlle-Orléans et ne sera publiée que dans le courant de l'hiver prochain. Comme M. Rolling l'avait fait connaître à Paris, dans son dernier voyage, on s'en est emparé pour enrichir le grand concert des élèves de Mlle Corain.

On y a joué la "Danse de Pluton" de M. Rolling fils, qui a fait ainsi son entrée dans le monde musical de la manière la plus heureuse, car on nous rapporte que sa composition a produit un magnifique effet. La "Danse de Pluton" est très connue ici, ayant été exécutée, il y a quelques mois, par Mlle Mouton au grand concert des élèves de M. Rolling père. Le morceau est charmant, plein de vivacité et d'entrain, et annonce chez son auteur un talent rare quoique très précoce, car M. Rolling n'a pas plus de vingt ans. Un pareil début, à cet âge, promet beaucoup et nous autorise à prédire pour ce jeune compositeur un très brillant avenir.

Club de la Démocratie Française.—Pour célébrer l'anniversaire du 14 juillet, qui est devenu une fête nationale, le Club de la Démocratie Française de la Nlle-Orléans doit donner ce jour là un banquet de famille au Jardin Magnolia. Nous félicitons le Club d'avoir eu cette idée très patriotique et nous le remercions vivement de nous avoir adressé une invitation.

Musique.—Nous avons reçu de M. Philip Werlein une très jolie chanson avec chœur et accompagnement de musique pour le piano, par M. P. F. Campiglio. Nous prions M. Werlein de recevoir nos remerciements.

Quand on part pour le Nord, on doit prendre la route connue sous le nom de "Louisville and Great Southern", la seule ligne qui ait des wagons dortoirs de la Nlle-Orléans jusqu'à Columbus, Ohio. A Columbus, elle se relie à d'autres voies qui desservent directement toutes les localités de l'Est, et par lesquelles on arrive plus rapidement que par tout autre chemin dans les villes du Nord est, de l'Est et de l'Ouest. Sur cette route il n'y a presque pas de changement de voiture ; les voies sont admirablement entretenues et la rapidité des trains est remarquable. Celui qui part de la Nlle-Orléans le matin à 7 heures, via Mobile, arrive à New York dans la soirée du troisième jour, à 8 h. 40 m., après avoir franchi un pays magnifique dont le voyageur voit de jour les parties les plus pittoresques. Par ce train du matin, on arrive à Louisville le lendemain et on y change de wagon à 2 h. et demie de l'après-midi, puis on va tout d'une traite jusqu'à New York. Le train qui part le soir à 6 h. 10 m. a des *sleepers* qui vont jusqu'à Columbus, Ohio, où l'on arrive le surlendemain à 8 h. 20 m. du matin, pour déjeuner : l'arrivée à New York a lieu le lendemain à 6 h. 45 du matin. Les deux trains, celui du matin et celui du soir, vont jusqu'à Louisville sans changement, ce qui est fort agréable pour les personnes qui ne prennent pas de place dans les *sleepers*. Les voyageurs de première classe ont aussi le privilège de s'arrêter à Cave City.

Ne vous trompez donc pas et prenez vos billets pour la route "Louisville and Great Southern", via Louisville. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à J. H. Smith, agent des billets au bureau du "Mobile Fast Line", ou à G. L. Cross, agent de passagers dans le Sud de la "Louisville and Great Southern Line".

Si vous voulez de l'eau de Vichy, allez au Cullum Springs. La seule véritable en Amérique.

Librairie française.—Nous appelons l'attention sur l'annonce de M. H. Billard, successeur de M. Hébert, au coin des rues Chartres et Bienville, qui s'est décidé à faire une forte réduction de prix sur les bons livres. Nous en prévenons les familles qui vont passer l'été à la campagne ou dans les villes d'eaux. La librairie française a une vieille réputation qui grandit sans cesse et le nombre immense de ses volumes la recommande à tous ceux qui recherchent les ouvrages savants et les livres amusants et attachants. La maison Billard a aussi un grand stock de papiers peints qu'elle peut céder à très bon marché. Voyez l'annonce.

Le plus grand assortiment de secrétaires, étagères, caisses à livres, tables de bibliothèque, armoires pour argenterie et porcelaine, glaces de cheminée et antre fenêtre, side board. Allez au Palais de Meubles de Hubbard, rue Sud-Remparts 122.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le *Louisianais* de St-Jacques :

SANTÉ. — Il fait une chaleur à cuire, à rôtir, à fondre et à jeter ses culottes au vent.

Les cigales elles-mêmes n'ont plus la force de crailler et de criailler. Les moqueurs ne chantent pas, et les chiens tirent la langue.

Nous sommes dans la saison infernale et malsaine.

Ce n'est pas que l'état sanitaire soit encore mauvais dans notre honnête paroisse ; mais il faut cependant constater que le voisinage des rizières, assez volontiers insalubre, compte déjà quelques enfants malades. Fièvres peu dangereuses, du reste.

A propos du riz, il est généralement superbe. Nous en avons vu de magnifiques épis jaunes et mûrs. La moisson commencera bientôt.

Pour la canne, elle grandit à vue d'œil. Mais les travaux nécessaires à ce roseau des Indes, comme disait autrefois le poète classique, ne sont pas encore terminés partout.

Chacun, toutefois, se congratule en espérances splendides.

DIMANCHE.—Donaldsonville est triste comme une épouse qui a perdu son époux, comme une fiancée qui pleure son fiancé, comme une ville occupée par l'ennemi. Elle porte des habits de deuil et de désolation. Elle a des larmes dans les yeux et des sanglots dans la voix. Elle est méconnaissable. C'est une ombre d'elle-même.

Mais pourquoi donc est-elle ainsi désolée et triste ?

Elle ne peut plus boire honnêtement et librement le dimanche. Elle s'est puritanisée comme une vieille fille de la Nouvelle-Angleterre. Elle s'est vouée aux psaumes qui font bâiller les hommes et grimacer les femmes. Elle s'est mariée avec un ministre de la tempérance.

Plus de franchise, de gaieté, de tendresse et de joie pour elle !

Elle porte à son cou la chaîne du *Sunday Law*.

Pauvre Donaldsonville !

Thibodeaux, sa voisine, commence à craindre un semblable sort.

Nouvelles du Labrador.—Une dépêche annonçait, hier soir, que le vapeur Labrador était arrivé aux îles Scilly.

CHAUSSURES D'ÉTÉ.

GRAND ARRIVAGE DE CES CHAUSSURES, au rendez-vous des bonnes affaires. L'ETOILE ROUGE :

Souliers bas 85 cts, pantoufles à bandes aux prix suivants : $1 00, $1 25, $1 50, $1 75 et $2 00. Bottes à bandes à $1 50, $1 75, $2 00, $2 25 et $2 50 la paire. Pantoufles en peau, à talons, 50 cts. Pantoufles en prunelle à 35 cts. Bottines en prunelle 75 cts. Souliers bas à 65 cts. Immense assortiment de souliers bas, genres nouveaux, à choisir dans plus de 25 coupes, à $1 50 la paire.

Charbon.—Nous signalons à l'attention du public un avis publié aujourd'hui, dans les colonnes de l'**Abeille** par M. H. J. Montagnet, informant ses amis qu'il vient de former avec M. L. O. Desforges, de notre ville, et M. Jos. B. Williams, de Pittsburg, Pennsylvanie, une association pour l'exploitation du commerce de charbon en gros et au détail. La maison a établi ses bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet, et se propose de faire de grandes affaires la saison prochaine. Ayant de grands capitaux, et chacun des associés faisant ce genre de commerce depuis nombres d'années, il n'est pas difficile de prédire à la nouvelle maison un avenir prospère. En s'associant M. Montagnet, MM. Desforges et Williams qui eux-mêmes, sont favorablement connus ici et ailleurs, ont fait une précieuse acquisition dont ils ne sauraient trop se féliciter. A une énergie infatigable et une connaissance approfondie des affaires, M. Montagnet joint une popularité personnelle qui de tout temps n'a pas été son moindre élément de succès dans la carrière commerciale.

Dans l'avis auquel nous faisons allusion en tête de ces lignes, il est dit que M. Montagnet continuera ses affaires indépendemment de la nouvelle maison de commerce, à son ancien local, au No 4 rue Carondelet et que ses Chantiers demeureront aux mêmes endroits sur la levée, en face de la rue Mandeville et entre les rues Port et St. Ferdinand. Les familles, planteurs, propriétaires de bateaux ou d'usines qui, dans la prévision d'une hausse du prix du charbon l'automne prochain voudraient profiter de la modicité du prix actuel, peuvent transmettre à M. Montagnet leurs commandes, dès à présent, et lui désigner l'époque à laquelle ils désirent qu'elles soient remplies.

Hot Springs.—Au nombre des endroits justement en vogue aux Etats-Unis où les gens atteints de maladies de la peau ou du sang vont chercher une guérison parfaite, nous citerons au premier rang les Sources Chaudes des Arkansas dont les eaux toujours et naturellement à une température élevée, possèdent des propriétés curatives d'une efficacité universellement reconnue. Cette année, comme les années précédentes, ces sources ont fait des heureux par centaines, et nul doute, sont-elles appelées à en faire bien d'autres avant la clôture de la saison. Non loin des sources, est construit l'hotel de l'Avenue où les voyageurs trouvent tout le confort qui se peut désirer. Ceux qui s'y rendent auront la suprême consolation de se confier aux soins du Dr H. Sauvé anciennement de la Nouvelle-Orléans, et depuis plusieurs années établi en l'endroit. A de vastes connaissances théoriques, le docteur joint de précieuses connaissances pratiques dont ils profiteront.

Une considération profitable. — **La Grande Route de Jackson**, le chemin pionier comme rapidité et modicité de prix, étant déterminé à acquiescer aux demandes de la population de la Nouvelle-Orléans, de réduire les prix de voyage aux villes d'eaux pendant l'été, les a réduits à des chiffres à la portée de tout le monde.

Pour le Nord-Ouest :

Elkhart Lake	$31 80
Escanaba	37 50
Fond du Lac	32 00
Geneva Lake	27 30
Grand Haven	28 50
Green Bay	34 80
Green Lake	32 70
Kilbourne City	34 50
Madison	30 90
Neenat et Menasha	33 60
Oconomowoc	30 00
Ripon	32 30
Sheboygan	27 30
Sparta	37 30
Waukesha	28 80

Pour les Sources de la Virginie :

Bath Alum Springs	$54 80
Berkley Springs	51 50
Cold Sulphur Springs	52 45
Healing Springs	56 80
Jordan Alum Springs	53 95
Millboro Springs	53 05
Natural Bridge	57 45
Rockbridge Alum Springs	53 95
Stribling Springs	52 55
Shenandoah Alum Springs	62 15
Sweet Chalybeatt Springs	57 30
Warm Springs, Va	56 80
Warm Springs, N. C	50 35
Weyers Cave	58 90
White Sulphur Springs	54 30

Prix pour tous les autres endroits réduits proportionnellement. Pour plus amples informations, s'adresser à A. D. Sheldon, bureau de la vente des billets, 22 rue du Camp.

Souliers fins, arrivages de la semaine : Bottes de E. C. BURT. Bottes FAUCHÉ. Bottes talons LOUIS XV. Pantoufles talons LOUIS XV. Bottes en chevreau français. Bottes en chevreau américain. Pantoufles FAUCHÉ. Pantoufles fines pour messieurs. 50 caisses de BLACK CROOKS, pour hommes, jeunes gens et enfants. Et grand nombre d'autres genres dont l'énumération paraîtrait exagérée ; allez plutôt à l'ETOILE ROUGE, juger vous-même du reste.

Souvenir de Zadig :

Un pianiste militaire, très-infatué de lui même et de son talent de virtuose, brigua l'honneur de jouer devant Vieuxtemps sa "Valse des Sylphes." La valse finie, il s'approcha du maître et lui demanda son avis.

—Le voulez-vous sincère ? lui dit Vieuxtemps.

—Certes !

—Hé bien, en tant que soldat, vous jouez comme un général, mais en tant qu'artiste, vous jouez comme un conscrit !

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Dimanche 11 juillet 1880.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Alberine Giovanni,	Mary E,
Banman Ch	Magendie Célestin,
Calthan Henri,	Melchor Zavier,
Calogero Patinostro,	Morillo Francisco,
Capdebosoq Jean,	Paimbœuf Auguste,
Di Martini Giovanni,	Pasquale Margiotta,
Durand Ed.,	Pah Stefano,
Graciannetti Pierre,	Siberchinot François,
Lamason Mathieu,	Thenux Pierre,
Lemaire A,	Valdes Thomas.

LISTE DES DAMES.

Lemoine Modie Mme,
Penot Josephine Mme.

W. L. McMILLAN, Maître de Poste

AVIS.

LE Brooklyn Stock Yard, à Gretna, entre les ferries (bacs) des rues Jackson et Race, vient de recevoir un lot choisi de bœufs, bêtes à cornes et veaux d'un an, en parfait état et sur lesquels l'attention spéciale des bouchers et des marchands est appelée.

11juil—1f C. DEBLANC & Co.

Décédée hier à une heure P. M. à l'âge de 96 ans, Dame Veuve PIERRE LARTIGUE. Les amis et connaissances des familles Lartigue, Corrajolles, Bellanger et Meunier sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 5 heures. Le convoi partira de la résidence de son fils Frank Lartigue rue Orléans No 273, entre Roman et Prieur.

Décédé, à la résidence de son grand père, samedi, 3 juillet 1880, à 3 heures et demie du matin, à l'âge de sept mois, PIERRE ANDRÉ, seul fils de P. A. Lalong et de Olivia Cavaroc.

Feu d'Artifice ! Feu d'Artifice ! !

SECONDE GRANDE EXHIBITION COMPLIMENTAIRE

AU FORT ESPAGNOL,

MERCREDI SOIR, 14 JUILLET, A 8 HEURES 30.

Voir les circulaires pour des détails.
11 juil 3f.

Amusement au West End.

A une requête spéciale, le Professeur MARIN, le Magicien renommé dans le Monde entier, donnera trois séances de Magie.

Mardi, Jeudi et Samedi Soirs, 13, 15 et 17 du Courant,

A HUIT HEURES.

Entrée gratuite pour tout le monde. Prix du trajet en chemin de fer—aller et retour—15 cents.

J. M. DEMAREST,
Secrétaire pro tem. N. O. C. R. R. Co.
11 juil—11 au 17

Sociedad Union Espanola de Beneficencia Mutua.

AVISO à los miembros en la asamblea general tenida el dia cinco del corriente, fueron electos los siguientes oficiales :

Don Tomas Jorda, presidente.
" Carlos Menendez, vice-presidente.
" Manuel A. Fernandez, 2 vice-presidente
y Don Ramon Salvat, presidente de la comision de socorros del 2do Distrito.
Por orden del Sr. Presidente.
A. ALVAREZ GALAN,
11 juil—1f Secretario.

Salle de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Déficit.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1880.

Assemblée régulière mensuelle, LUNDI, 12 courant, à 8 heures du soir au No 51 rue Bienville.

A. L. TISSOT, Président
H. MESONNIER, Secrétaire. 11 juil—1f

Club de la Démocratie Française.

Fête Nationale de la République Française et anniversaire de la Prise de la Bastille.

Le Club de la Démocratie Française a résolu de célébrer, en compagnie de ses amis, ces deux événements chers au cœur de tout Républicain, par un **Banquet de Famille**, qui aura lieu au Jardin Magnolia, Mercredi prochain, 14 juillet, à 5 heures du soir.

Pour le Président,
11juil—Dim Mar Jeu. M. VASSOL, secrétaire.

ASSOCIATION DES LAITIERS.

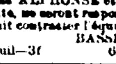

Une assemblée des membres de cette association aura lieu au local habituel, LUNDI soir, 12 juillet 1880 à 7 1/2 heures.

La plus grande ponctualité est requise.
Par ordre de
JOHN F. BREMER,
Président.
PAUL E. VOORHIES, Secrétaire.
11 juil—1f

AVIS—A partir de LUNDI 12 courant les passagers par le Morgan's Louisiana and Texas Railroad partiront du nouveau débarcadère au pied de la rue des Champs Elysées. Le bateau passeur (ferry) n'atterrira plus au pied de la rue Ste Anne, après la date ci-dessus indiquée.
C. A. WHITNEY & CO.,
11 juil—2f Directeurs.

M. CASTILLO,
TABAC A FUMER,
(FINE CUT)

Remembrance,

No 142 RUE DU CANAL,

Nlle-Orléans, Louisiane.

11 juil—1f

Le navire français ALPHONSE et MARIE No 2, capitaine Privat, venant de Cette, commencera son déchargement **Mardi 13 courant**, au poteau No — 2d district.

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.

Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur la Levée.

BASSETTI & XIQUES,
67 et 69 rue Decatur

Ni le capitaine ni les consignataires du navire français ALPHONSE et MARIE No 1, venant de Cette, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage dudit navire.

BASSETTI & XIQUES,
11 juil—3f 67 et 69 rue Decatur.

AVIS.

MONSIEUR H. J. MONTAGNET a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il vient de former une association avec messieurs L. O. Desforges, de la Nlle-Orléans, et Jos. B. Williams, de Pennsylvanie, pour l'exploitation du commerce de charbon en gros et en détail, sous la raison sociale DESFORGES, MONTAGNET & CIE. La maison établie à l'angle des rues Gravier et Carondelet, exécutera avec soin et prompt tude toutes les commandes qui lui seront confiées par les propriétaires de bateaux, d'usines, par les habitants ou les familles.

N. B.—M. MONTAGNET occupant jusqu'au 1er octobre prochain son bureau au No 4 de la rue Carondelet y recevra comme au local de la nouvelle maison de commerce, toutes les commandes dont on voudra l'honorer dès à présent pour l'automne prochain, commandes qu'il remplira aux prix les plus réduits du marché. Ses chantiers resteront aux mêmes endroits sur la levée, l'un en face de la rue Mandeville, l'autre entre les rues Port et St Ferdinand, 3me district.
11 juil—7f

Au Public.

JOHN B. STEINER ayant été accusé par moi de vol d'argent qu'il prétendait avoir perdu, je préviens le public par le présent avis que j'ai retiré ma charge parce que je suis convaincu de la vérité de son assertion et qu'il m'a en outre remis le montant perdu.

JOS. P. MACHECA.
Nouvelle-Orléans, 10 juillet 1880.
11juillet—1

AVIS.

JN BONNOT, gardien, du Cimetière St Louis, rue Esplanade, prévient le public que les Marguilliers de l'Eglise St Louis ont fait construire des fours dans le susdit cimetière qu'ils vendront aux demandeurs à des prix modérés, en s'adressant au cimetière ou à son établissement de pompes funèbres, No 45 rue Ste Anne, entre Chartres et Royale. On y trouvera également tout ce qui concerne les enterrements, tels que : Cercueils, Corbillards et Voitures de première classe, pour visites, soirées et mariages, le tout à des prix modérés.

20 juin—1mMaJD

Salle de l'Association Protectrice Mutuelle des Jardiniers.—Les officiers et les membres de cette association sont priés de se réunir à leur salle DIMANCHE MATIN, 11 juillet, à 9 heures, afin de célébrer leur sixième anniversaire.

Par ordre du vice président,
NICK YOUNG.
THÉO. REUTHER, Secrétaire. 10 juil—2f

Società Italiana di Mutua Beneficenza.—I membri che apartengono alla suddetta sono informati, che Domenica 11 luglio corrente, vi sarà assemblea generale trimestrale a norma dello statuto, alle ore 12 M. precise, nella sala della Società No. 132 via Chartres.

Per ordine del Pres. P. Tom.
E. TROIS,
9 luillet—3f Segretario.

N. O. M. & T. R. R.

AVIS SPÉCIAL.—En conséquence de l'excursion à Biloxi, de l'Artillerie Washington, le DIMANCHE, 4 juillet 1880, il ne sera pas vendu de billets d'excursion par la compagnie pour ce jour-là.

J. W. COLEMAN, G. T. A.
D. B. ROBINSON, Surintendant.
20 juin—4 1 D

Amédée Couturié,

39......RUE DECATUR......39

En débarquement du navire "Alphonse et Marie No 1," de Bordeaux.

40 Barriques Vin Rouge F. F.
50 Caisses Absinthe, "E. Pernod."
10 Caisses Kirsch, "E. Pernod."
5 Futs Cognac "Sam'l Richard, "1815."
5 .. .. "Mre Castillon, Jus, 1815."

A vendre par AMÉDÉE COUTURIÉ,
10 juil—3f 39 rue Decatur.

Demande.

UN jeune homme desirerait voyager pour une maison de la Nlle-Orléans dans le Mississippi et l'Arkansas. Il peut donner les meilleures recommandations de la ville et de la campagne.

S'adresser à R. A. L. bureau de l'ABEILLE.
6 juillet—6,11.

AVIS.
Nouvelle-Orléans, 25 juin 1880.

LE soussigné certifie qu'il avait en collection, pour le compte de Frederick Jassow, 1154 Prospect Place Brooklyn, New York, la moitié du billet No 43,800, tirage à numéros simples, classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premier gros lot de cent mille piastres, mardi, 15 juin 1880, le dit billet ayant coûté la somme de cinq piastres au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent,
Compagnie d'Express du Sud.
10 juil—2f PP Nouvelle-Orléans, Lne.

AVIS.
Nouvelle-Orléans, 25 juin 1880.

LE soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de :

D. M. Bissell, New York ;
Edward Riley, 66 Auger avenue, Brooklyn, New York ;
Stephen Krieger, 95 et 97 Commercial avenue, Brooklyn, New York,

Un dixième chacun du billet No 5,971, tirage à numéros simples, Classe "F," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le second gros lot de Cinquante mille piastres, mardi, 15 juin 1880, les dits billets ayant coûté la somme de une piastre chacun au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York, et que les montants lui en ont été promptement payés par chèques sur la Louisiana National Bank, sur présentation des billets aux bureaux de la compagnie.

T. M. WESCOAT, Agent,
Compagnie d'Express du Sud,
10 juil—2f PP Nouvelle-Orléans, Lne.

AVIS.
Nouvelle-Orléans, 16 juin 1880.

LE soussigné certifie qu'il était porteur de un dixième du billet No 28,236, tirage à numéros simples, classe "F," de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le troisième gros lot de vingt mille piastres, mardi, 15 juin 1880, le dit billet ayant coûté la somme de une piastre au bureau de P. E. Bechtel, No 282 rue Poydras, Nouvelle-Orléans, Louisiane, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

P. E. SELLE,
Rue Conti, entre Broad et Dolhonde, Nouvelle-Orléans.
10 juil—2f PP

AVIS.
Nlle Orléans, 21 juin 1880.

LE soussigné certifie qu'il avait en collection, pour le compte de la Chatham National Bank of New York, un dixième du billet No 28,236, tirage à numéros simples, "Classe F" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le troisième gros lot de vingt mille piastres le mardi, 15 juin, 1880. Le dit billet ayant coûté la somme de une piastre au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York, et que le montant lui a été promptement payé en un chèque sur la Banque Nationale de la Louisiane sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

E. B. LHOSTE,
Commis au change et à l'escompte de la Louisiana National Bank de la Nouvelle-Orléans, Le.
10 juil—2f PP

AVIS.
Nouvelle Orléans, 24 juin 1880

LE soussigné certifie qu'il avait en collection, pour le compte de J. P. Studley Chambre No 2, 153 Church street, New Haven Court et de P. C. Victory, 236 5th Avenue, Brooklyn, New York, un dixième du billet No 28,236, tirage à numéros simples, Classe "F" de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le troisième gros lot de vingt mille piastres, le mardi 15 juin 1880. Le dit billet ayant coûté la somme de Une Piastre chacun, au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet au bureau de la compagnie.

T. M. WESCOAT agent
de la Compagnie d'Express du Sud,
10 juillet—2f PP Nouvelle-Orléans, Lne.

AVIS.
Nlle Orléans 18 juin 1880.

LE soussigné certifie qu'il était porteur de un cinquième du billet No 29,846 tirage à numéros simples, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le quatrième gros lot de dix mille piastres, mardi, 15 juin 1880, le dit billet ayant coûté la somme de deux piastres au bureau de M. A. Dauphin, Nlle-Orléans, Lne., et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la compagnie.

J. PLONSKY
10 juin—2fPP Vermillionville, Lne.

AVIS.
Nouvelle-Orléans, 21 juin 1880.

LE soussigné certifie qu'il avait en collection, pour le compte de Joseph McBillick, 471 3rd Avenue, New York, Merchants National Bank of New York, L. F. Crosby, Boston, Mass., un cinquième chacun du billet No 28,846, tirage à numéros simples, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le quatrième gros lot de dix mille piastres le mardi, 15 juin 1880, les dits billets ayant coûté la somme de deux piastres au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York et que les montants lui ont été promptement payés en chèques sur la Louisiana National Bank, sur présentation des billets aux bureaux de la compagnie.

M. T. WESCOAT, Agent,
Compagnie d'Express du Sud,
10juil—2f PP Nouvelle-Orléans, Lne.

AVIS.
Nlle-Orléans, 21 juin 1880.

LE soussigné certifie qu'il avait en collection pour le compte de Archibald C. Palmer, Aurora, N. Y., par l'entremise de C. H. Vibbard, New York, le billet entier No 9989, tirage à numéro simple, Classe F, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Cinquième Gros Lot de Cinq Mille Piastres, le mardi 15 juin 1880, le dit billet ayant coûté la somme de Dix Piastres au bureau de M. A. Dauphin, 319 Broadway, New York, et que le montant lui en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank, sur présentation du billet aux bureaux de la Compagnie.

T. M. WESCOAT, agent
Compagnie d'Express du Sud.
10 juil—2f PP Nlle-Orléans, Lne.

Le navire français ALPHONSE et MARIE No 1, capt. Penaud, venant de Bordeaux, commencera son déchargement **Lundi 12 courant**, au 3ieme tier, 2d District.

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.

Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur la Levée.

BASSETTI & XIQUES,
67 et 69 rue Décatur.

Ni le capitaine, ni les consignataires du navire français ALPHONSE et MARIE No 1, venant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.

BASSETTI & XIQUES,
9 juil—3f 67 et 69 rue Decatur.

Dissolution de Société.

LA société existant entre les soussignés sous la raison sociale de Dalsheimer & Thalheimer est, ce jour, dissoute d'un commun accord, Mme N. Dalsheimer se retirant.

Nlle-Orléans, 1er juillet 1880.
MME N. DALSHEIMER,
PHILLIP THALHEIMER,
SAMUEL DALSHEIMER.

Les soussignés continueront les affaires et liquideront celles de l'ancienne maison au même local, No 45 rue de Chartres, sous la raison sociale de THALHEIMER & DALSHEIMER et sollicitent une continuation du patronage si libéralement accordé à la maison dans le passé.

Nlle-Orléans, 1er juillet 1880.
PHILLIP THALHEIMER,
SAMUEL DALSHEIMER.
8 juillet—4f.

AVIS.

LE public est respectueusement prévenu que mes relations avec le bureau de prêts sur gages de Hart (Hart's Loan office, 43 rue Baronne et Hart's Brokers office, 48 rue St. Charles), ont cessé à partir du 1er de ce mois. Mon frère, B. J. Hart prend le contrôle des deux magasins, pour qui je sollicite une continuation du patronage libéral qui m'a toujours été accordé.

MAURICE J. HART.
6 juil N. O 3 juillet 1880.

BASIL BARES, depuis nombre d'années employé de L. Grunewald a l'honneur d'informer ses amis et le public que l'on peut le trouver au magasin de pianos et musique de Junius Hart, No 191 rue du Canal, coin Bourgogne, où il donnera son attention spéciale aux réparations de pianos et orgues, accords de pianos à des prix réduits, musique fournie pour soirées et bals. Les ordres peuvent être laissés également à sa résidence No 238 rue des Remparts, entre Ursulines et St Philippe.

N. B.—Tous les ordres de la campagne seront promptement exécutés. 20 juin—1m—DMarJ

Vin de Bergasse. Vin de Bergasse.

50 barriques Vin Rouge très fort BERGASSE.

A vendre par
ANT. GIRAUD,
6juil—7f 48 Decatur.

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après la 1ère maison formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

AVIS.

MM. WALTER R. STAUFFER et CHARLES F. W. DANKEL sont, à partir de ce jour d'hui admis comme associés dans notre maison.

STAUFFER, MACREADY & CO.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1880.
1 juillet—15f

1864 - - Etablissement - - 1864
D. MORIARTY,

Nos 249, 251, 253, 255 et 257 rue Poydras.

VENANT d'arriver.—Un fort lot de VINS Californie, rouges et blancs, à l'ancien prix de 60c le gallon. 10 mars—1an

LA MÉTROPOLE,
Compagnie d'Assurance
de Paris, France.

Le placement du capital et de l'excédant de cette Compagnie se fait entièrement en BONS DES ETATS-UNIS, EN OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS, et en obligations de chemins de fer garanties par le gouvernement français.

Capital payé intégralement	$1,000,000
Actif en argent le 31 déc. 1879	1,149,810 14
Avec la garantie additionnelle au profit des porteurs de polices, de la responsabilité des actionnaires	3,000,000

A commencé ses opérations aux Etats-Unis le 11 novembre 1879.

Exposé de la succursale des ETATS-UNIS,
Le 31 décembre 1879.

ACTIF.

Bons 4 o/o des Etats-Unis déposés entre les mains du Trésorier d'Etat du Mass	$206 000 00
Dû pour intérêt (Argent entre les mains du Trésorier d'Etat)	2,000 00
Argent déposé en Banque	19,219 15
Argent au bureau	65 59
Primes non payées	25,906 55
Total	$253,191 29

PASSIF.

Pertes non payées en cours de règlement	$5,575 00
Réserve pour réassurance	20,889 59
Dû pour commissions et toutes autres obligations	6,865 23
Surplus net aux Etats-Unis, en sus de toutes obligations	219,861 47
	$253,191 29

Nous sommes prêts à émettre des polices d'assurance de la compagnie et donnons aux conditions les plus avantageuses. Nous livrons des polices sur maisons pour 3 et 5 ans à 2 et 3 taux annuels.

PHELON & RANDALL agents.
47 rue Carondelet,
4 juillet—1 m. Nlle-Orléans.

NE PARTEZ PAS POUR LA CAMPAGNE
SANS EMPORTER
DE LA CHAUSSURE DE
L'ETOILE ROUGE Coin Canal & Baronne.

Pelletiérine Tanret
POUR
L'expulsion du Tœnia
OU
VER SOLITAIRE.

LA PELLETIÉRINE est le seul médicament infaillible contre le Ver Solitaire. Il est facile à prendre et c'est le seul pour lequel on n'ait jamais eu à constater un insuccès.

ST-CYR FOURCADE, pharmacien,
315 Canal coin Remparts.
20 juin—10f DMeV

Le moyen de se tenir frais

Pendant les chaleurs de l'été, est de prendre des GRANDS BAINS ET DES DOUCHES.

On se procurera les appareils
AU No 97 RUE DU CAMP,
—CHEZ—
SULLIVAN & BULGER,
Plombiers et Gaziers,
30juin—1 dim

Réduction de Prix.

POUR répondre à la pénurie générale, suite de la léthargie des affaires, j'ai l'honneur d'annoncer que, à partir de ce jour, je réduis considérablement le prix de ma **Mokatne**—si avantageusement connue pour la guérison de nombre de maladies. Les désordres de l'estomac et des intestins, ainsi que les affections qui en dérivent, résistent rarement à l'emploi qui en est prolongé de la **Mokatne**. Cette liqueur est, en plus, un **préservatif** puissant des différentes fièvres de la saison chaude, lesquelles ne sont dues, en définitive, qu'à l'absorption d'animalcules plus ou moins microscopiques.

Dr TESTUT,
6 juil—1 m. 91 rue Toulouse.

LA
CONFIANCE,
de PARIS, France.

Compagnie d'Assurance contre l'Incendie.

Organisée en 1844.

Bureau rue Favart No 2. — Branche aux Etats-Unis, Département du Sud, 130 rue Commune. Nouvelle-Orléans.

Président du Conseil d'Administration.

M. Duclerc, Sénateur, ancien Ministre des Finances.

E. Burkhardt .... Président
Chas. Maury .... Vice-Président.

Directeurs à New-York.

M. Geo. C. Magoun, de la maison Kidder, Peabody & Co.
.. Richd Butler, .. Howard, Sanger & Co.
.. Eugène Kelly, .. Eugène Kelly & Co.
Louis de Bébian, General Transatlantic S. S. Co.

Total de l'actif de la Compagnie au 31 décembre 1879.
Fcs. 39,478,311 10 $7,895,662 22

—Branches aux Etats-Unis—
Actif aux Etats-Unis avec les accumulations depuis le 1er Janvier 1880.

En Bonds 4 0/0
plus de - - - $600,000 00

Pertes réglées à la Nouvelle-Orléans.

CONDITIONS LIBÉRALES.

Nous émettons des Polices sur propriétés à des conditions extrêmement avantageuses.

Polices pour 3 ou 5 ans pour la prime de 2 ou 3 ans.

DÉPARTEMENT DU SUD.

COLOMB, RAIMONDY & CO,
H. C. COLOMB, RODOLPHE RAIMONDY, F. GORDON
Agents-Généraux,
120 rue Commune.
(Bâtisse de la Banque Nationale de la Louisiane.)
17 juin—7f—1m—DMarJ PP

Bassetti & Xiques

Successeurs de U. MARINONI.

67 et 69...RUE DECATUR...67 et 69

En débarquement du brick It. AURORA de Marseille et ALPHONSE & MARIE No 1 de Bordeaux.

1000 Paniers Huile d'Olive grandes et petites bouteilles de
PLAGNIOL DE JAMES.

100 Bques vin rouge COUTREAU Fils
50 .. Côtes de Bourg L. P. BARON.
50 .. DOMAINE de la PARDE
10 .. Supérieur DOMAINE DE PRADILLON.
50 .. ST LOUBES
100 Caisses Absinthe et Kirsch. E. PERNOD.
50 Huitièmes Cognac 1875 1870, 1865, 1858, 1 50 ds

E. GRÉGOIRE & Cie.,

100 Caisses Cognac 1865 de E. GRÉGOIRE & Cie.
10 Huitièmes Cognac M. CASTILLON, 1815.
200 Caisses vins rouges et blancs de
P. L. RUDELLE, Bordeaux.
Sauternes 1869, Graves, La Tour Blanche Château Crémens
100 Caisses Fruits à l'eau de vie FITON NOUVIALLE.
20 Caisses CHARTREUSE jaune et verte.
10 .. Sardines dessessées LE MARCHAND,

A vendre par
BASSETTI & XIQUES,
67 & 69 Rue Decatur.
6 juin—6f

B. TREMOULET,
7.....RUE DECATUR.....7

Vis-à-vis de la Poste.

SPÉCIALITÉ.

VINS DU MÉDOC
—ET DE—
SAUTERNES.

Le plus joli Choix sur place, depuis le BON ORDINAIRE JUSQU'AU

Vins de Grands Crûs Classés.

Fûts et Caisses d'Origine.

—AUSSI—

Vins d'Espagne, Champagnes, Madère, Sherry, Porto, Bourgognes, Cognacs, Whiskies, Rhums, Liqueurs de toutes sortes, Bitters, Vermouth, Absinthe, Kirsch, Etc.

HUILE D'OLIVE CHOIX.

Vinaigre de Vin Blanc, Petits Pois, Champignons, Sardines, Cerises et Fruits à l'Eau-de-vie.

VINS DE CALIFORNIE.

Attention toute particulière donnée à la CLIENTÈLE DE FAMILLE.

ETABLISSEMENT DE DETAIL, RUE DECATUR, No 7.

Marchandises d'importation livrées directement de la Douane. 20juin—

LIBRAIRIE FRANÇAISE.
H. BILLARD,

Successeur de HEBERT & CIE.,
59 Rue de Chartres,
COIN BIENVILLE.

Grande Réduction de Prix.

LE MUSÉE DES FAMILLES, volumes 20c à 45c. Chaque volume relié $3.00 réduit à $2.00.

LE MAGASIN PITTORESQUE, années 1870 à 1877. Chaque volume relié $3.00 réduit à $2.00.

HENRI MARTIN, Histoire de France Populaire, 8 volumes, reliure marocain. Chaque volume se vend séparément, $4.00.

DRIOUX, Histoire populaire de LA SAINTE BIBLE. Un splendide volume de 1000 pages magnifiquement illustré, belle reliure, $10.00 réduit à $7.00.

Histoire populaire Contemporaine de France, 4 volumes, belle reliure, $12.00 réduit à $8.

GUIZOT—Hist. DE FRANCE racontée à mes petits enfants, 5 volumes, splendide reliure, gravures par A. de Neuville, $50.00 réduit à $40.

L'ILLUSTRATION, 2e semestre 1870, 2e semestre 1871, 2 volumes brochés, (Guerre Franco-Allemande et Commune de Paris) $12.00 réduit à $6.

NOTA—Ce recueil se recommande aux amateurs par sa rareté.

Nous offrons également un immense STOCK de PAPIERS PEINTS aux prix les plus réduits.

Cabinet de lecture composé de 3500 volumes. Abonnement payable d'avance, 75 cts par mois.

Notre maison se charge de reliures de toutes sortes, (genre français une spécialité), à des prix défiant toute concurrence. 27 juin—

Grand Concert Promenade
PAR
L'orchestre du Fort Espagnol,
B. MOSES, Chef d'Orchestre.
DIMANCHE, 11 juillet 1880.

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

1. Victoria March .... Franke
2. Fest Overture .... Bach
3. Moonlight Medley .... Mueller
4. Waltz, Krolls Ballklaenge .... Lumly

DEUXIÈME PARTIE.

5. Overture "Poet and Peasant" .... Suppe
6. Grand Selection La Fille de Madame Angot .... Lecocq
7. Fruelings Lied .... Mendelsohn
8. Pot Pourri, Robert le Diable .... Meyerbeer

TROISIÈME PARTIE.

9. Turkish Patrol .... Michaelis
10. Finale, Favorite .... Donizetti
11. Quadrille, L'Opéra .... Carl
12. Polka, Schnell .... Strauss

Concerts tous les soirs et Samedi en Matinée.

11 juillet—PP

Grands Concerts
EN PLEIN AIR,
TOUS LES SOIRS
—AU—
JARDIN WEST END,

De 5 heures de l'après-midi jusqu'à 10 heures du soir,

PAR LA CÉLÈBRE
BANDE MILITAIRE
—DU—
PROFESSEUR SPOERER,

Comprenant Vingt cinq des plus Grands Artistes du Pays, avec les

Magnifiques Lumières Electriques.

De bons sièges pour VINGT MILLE PERSONNES et une promenade sur l'Avenue Ombragée deux mille deux cents pieds de longueur.

Les trains partant du coin des rues Canal et Carondelet.

Souvenez-vous ! Billets aller et retour seulement QUINZE CENTS !

15juin C. R. EVANS, Surintendant.

POUR LE WEST END.

A PARTIR de SAMEDI, 19 juin 1880, les trains partiront des rues Canal et Carondelet pour le

WEST END,

à 6.15 A. M., 7 A. M., et toutes les heures jusqu'à 3 P. M., ensuite toutes les demi heures jusqu'à 5 P. M., puis toutes les VINGT MINUTES.

Le dernier train de la ville, 10.15 P. M., dernier train de West End 11 P. M.

BILLETS D'ALLER ET DE RETOUR, SEULEMENT 15 CENTS.

Les trains partiront tous les quarts d'heure les dimanches dans l'après midi.

C. R. EVANS, Surintendant.
19 juin—

Excursion

Afin de donner toutes les facilités possibles au grand nombre d'excursionnistes qui prennent le NEW CAMELIA les DIMANCHES MATIN, et jusqu'à nouvel ordre un train partira des rues Canal et Carondelet, à 7 heures du matin. Il contiendra un char pour bagages. Un autre train partira à 7 heures 10. Le vapeur attendra son arrivée pour partir. C'est un nouveau confort procuré par la compagnie.

C. R. EVANS,
26 juin— Surintendant.

Dr. HENRI SAUVÉ,

Autrefois de la Nlle-Orléans,

Maintenant domicilié aux Hot Springs des Arkansas.

30 juin—3 mois

JULES MANAUD,

Marchand de vins et de liqueurs au détail.

No 244 1/2 rue Poydras coin Remparts

A vendre au détail

5000 gallons Vin de Californie rouge blanc et doux.

50 barriques Vin de B. P. Bordeaux à		$1 00
Californie Zinfandel No 1		80
..	No 2	70
Claret		60
Vin blanc, Gutedel		1 00
.. Riesling		90
.. Hoch		75

Angelica, Muscat, Sherry, Port Wine Catawba, Cognac, à des prix modérés.
Livraison à domicile sans frais.
28 juin—1 an.

LES HÉRITIERS DE
J. LEVOIS

133 rue du Canal.

ANNONCENT respectueusement à leurs clients et au public que, dans le but de liquider certains intérêts dans la succession de feu J. LEVOIS, ils se sont décidés à sacrifier leur grand stock de

Marchandises sèches de Printemps et d'Eté.

IMPORTÉS PAR EUX.

A partir de LUNDI, 10 du courant, ils offrent leurs marchandises à des prix extrêmement réduits afin d'écouler rapidement leur assortiment. Ceux qui voudront des marchandises de choix à des prix raisonnables sont priés de venir examiner celles que nous avons en magasin.

9 mai—

TAPIS. TOILES CIRÉES
NATTES DE CHINE.

ELKIN & Co.,

100..........Rue du Canal..........100

Ont un grand assortiment des marchandises ci-dessus.

Aussi, STORES et RIDEAUX DENTELLE, CORNICHES et TRINGLES A CORNICHES, NATTES COCO et NAPIER.

Aux prix les plus réduits.

11avril—3mPP

NATTES, NATTES,

Grand assortiment de Nattes de Chine blanches, à carreaux et de divers dessins nouveaux.

Achetez là où est le plus vaste fonds
A. Brousseau's Son,

MAGASIN DE TAPIS.
17......RUE DE CHARTRES......17
Rideaux en dentelle et Dentelle Nottingham.
STORES DE FENETRES.
Articles de Rideaux.
Articles de Tapisserie.

Venez juger par vous-même de la modicité des prix.
30 mai

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

NO B. LE 10 JUILLET.—CLASSE No 164
Tirage de 4 heures P. M.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
15	66	35	22	52	17	12	26	41	16	55	33	23

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 10 juillet 1880—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIE,
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps dans toutes nos succursales.

A Louer.

LA BELLE BATISSE rue Royale No 13 et 15, actuellement occupée par le Restaurant Cosmopolitain, à partir du 1er octobre 1880.

S'adresser chez
J. B. FOLARI & SONS,
1er juil—1mois—PP Coin Royale et Douane.

A LOUER.

La MAISON No 23 rue St. Philippe, coin Chartres, s'adresser rue Bourbon No 114, près Toulouse. 17 juin—

A LOUER.

DEUX belles chambres, non garnies, convenables pour un petit ménage. S'adresser au No 266 rue du Canal, près Marais.
27 juin—15f